

BULLETIN

COMMUNAL



N° 13

JANVIER 1991

Le mot du Maire

Chers Mametziens,

OUI, des Voeux pour la Paix !

Pas facile de formuler des voeux en ce début d'année, à l'heure où de réelles incertitudes pèsent sur la paix. Il y a un an, nos voeux allaient vers une Europe de l'Est engagée sur le chemin de la liberté. Ils vont aujourd'hui vers les soldats de toutes les nationalités engagées dans cette dangereuse partie de bras de fer, et autant vers les dirigeants du monde encore capables de faire capituler les vieux démons. Lucide par nécessité, notre optimisme est minimum, mais il est réel, car notre foi en l'homme nous conduit à croire qu'il est encore possible de sauver la paix.

Mais le propos de ce billet annuel n'est pas de vous entretenir des événements internationaux récents. Mais comment négliger le fait, quand on exerce des responsabilités publiques, que la réunification de l'Allemagne, les bouleversements à l'Est, ou bien encore la crise du Golfe ont et auront des conséquences directes sur notre vie de tous les jours.

Il est donc de notre devoir d'élus d'adapter autant que possible, notre projet de développement local aux évolutions profondes de notre environnement politique, social et économique proche ou lointain.

A l'heure même où 1991 pointe un nez pas très fier et que les usages nous amènent à échanger des voeux, seuls méritent d'être exprimés avec force et sincérité les voeux personnels que chacun aime à formuler à l'intention de ses proches, pour leur bonheur, leur santé, leur prospérité.

Ainsi donc, le Maire de Mametz, les membres du Conseil Municipal, les membres du Centre Communal et d'Action Sociale le personnel communal, offrent aux 1574 Mametziens des voeux très chaleureux pour l'année nouvelle et leur donnent l'assurance de poursuivre leurs efforts pour leur apporter chaque jour ce qu'ils sont en droit d'attendre de nous.

A chacun de vous, nous souhaitons donc une très bonne année 1991, en vous disant notre joie de vous retrouver chaque jour avec l'exigence constante de toujours mieux répondre à vos attentes.

.../...

Par voie de presse vous avez été régulièrement informés sur toutes les décisions du Conseil Municipal, sur le choix des investissements, sur les priorités qui ont été dégagées, je ne m'arrêterai donc pas sur ce sujet.

Toutefois, plus que jamais, nous poursuivrons l'aménagement harmonieux du territoire Communal et la diversification de la vie associative et culturelle, en les inscrivant résolument dans un cadre et une action plus larges dont ils tireront vigueur, ambition et profit.

A l'heure où l'Europe devient notre horizon commun, ce serait tourner le dos à l'histoire que de nous replier sur nous-même... C'est aussi parce que je suis intimement persuadé que l'expansion de notre commune, et le bonheur de ses habitants passent obligatoirement par la réussite de toute la région, que tout en agissant sans relâche pour la promotion mametzienne, je soutiens avec obstination les projets de développement locaux tels la création et l'aménagement d'une zone d'activité légère à l'échangeur de Théroouanne.

Comme chaque année, il est à souligner que la vie associative Mametzienne a témoigné de beaucoup de vitalité, elle a trouvé l'essentiel de son dynamisme et de sa substance dans l'action bénévole, par des hommes et des femmes dont le dévouement désintéressé n'a d'égal que le désir d'être utiles à la communauté. La Collectivité toute entière a bénéficié du généreux esprit de service de ces dirigeants qui contribuent de manière exemplaire à la cohésion du tissu social et à la qualité de vie de la population qui tient à remercier et à féliciter tous les responsables des associations sportives, culturelles, socio-éducatives et sociales mametziennes.

Prise, dans la paix intérieure et extérieure préservée, l'année 1991 nous permette de mener à bien les projets de votre conseil municipal. Bonne Année à tous et Bonne Année à la Commune de Mametz !

LA VIE DES SOCIÉTÉS LOCALES :

Les Sociétés Locales sont nombreuses dans notre village et nous ne pouvons que nous féliciter de leur vitalité. Vitalité qui est l'oeuvre de bénévoles qui ne ménagent ni leur temps, ni leur peine. Qu'aujourd'hui, publiquement ils soient remerciés pour leur activité au service de leurs sociétaires. Et c'est bien volontiers que nous leur laissons la parole.....

"CLUB DU 3ème AGE MAMETZIEN"

Notre Association a le plaisir de vous communiquer le compte rendu de ses activités pour l'année 1991.

De nombreux voyages seront organisés en cours d'année.
Notre concours de cartes aura lieu le 3 Février 1991 à la Salle des Fêtes de MAMETZ.

L'Assemblée Générale aura lieu le Lundi 25 Mars

Le 14 Mai Repas du 3ème Age à AIRE-SUR-LA-LYS

Le 18 Novembre - Verre de l'Amitié pour tous les Membres.

Nos réunions ont lieu chaque Jeudi de 14 H 30 à 18 H 30
Madame BULOT Gisèle, la Présidente, le Comité et les membres du Club seraient heureux de constater l'arrivée parmi nous des pré-retraités et retraités ainsi que de leurs épouses de la Commune de MAMETZ.

Bonne Année, Bonne Santé à tous

La Présidente,

BULOT Gisèle.



Chères Mametziennes et Mametziens

Une année s'est écoulée....C'est le moment pour les soldats du feu de votre Commune, de faire le point....

A la lumière des conversations que nous avons pu avoir avec les habitants de Mametz, nous nous sommes rendu compte que beaucoup de personnes ne savaient pas pourquoi il y avait un Corps de Première Intervention dans notre Village et nous sommes heureux de profiter de l'occasion qui nous est offerte par ce Bulletin, de préciser notre rôle et nos objectifs.

Nous sommes là, tout d'abord, pour venir en aide aux habitants en assurant une mission de service public: Faut-il rappeler qu'en 1990 nous avons effectué 87 interventions (destruction de nids de guêpes, incendies et accidents divers). Nous pouvons également venir en aide lors de feux de cheminées, d'inondations de caves etc..) Mais, il est nécessaire de le rappeler, notre rôle est de compléter les prestations du Corps de pompiers d'Aire sur la Lys à qui nous ne pouvons en aucun cas, nous substituer. Il n'en reste pas moins vrai que le supplément d'aide que nous apportons a été plus d'une fois hautement apprécié. Financièrement, notre existence permet aux finances communales de voir réduire leur participation aux frais de gestion du Centre de Secours d'Aire et, par là, d'alléger les impôts locaux.

Pour nous permettre de mener à bien notre action qui est, faut-il aussi le rappeler, entièrement bénévole, tout en nécessitant un investissement personnel important, souvent au détriment de notre vie privée, une caserne était devenue nécessaire. Celle-ci a été réalisée bénévolement par les hommes de la Compagnie, sans oublier les vétérans, c'est-à-dire tous les hommes de bonne volonté, grâce à l'appui financier de la Commune qui a fourni le terrain ainsi que tous les matériaux.

Soldats du feu ou secouristes, nous sommes donc au service de tous et nous tenons à vous rappeler que la Sainte Barbe représente pour nous une occasion privilégiée de rencontre et d'échange dans la bonne humeur. Pour nous tous, c'est une occasion de détente que nous pensons bien mériter. Merci à vous tous, habitants de Mametz, de votre générosité lors de nos passages la caisse de notre Amicale n'est jamais très grosse...

Je vais terminer en vous souhaitant, au nom de tous les hommes de la Compagnie, actifs et vétérans, une bonne et heureuse année pour 1991.

Merci à vous tous et très amicalement,

Le Sous-Lieutenant, Commandant la Compagnie

J.P. CADART

Pour vos appels: en dehors des heures d'ouverture de la Mairie

21 39 12 19

21 95 82 21

A la suite de notre nouveau Chef de Corps, je me permets, au nom de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, de jeter un coup d'oeil sur l'année 1990 qui s'envole. Elle a été pour les Pompiers de Mametz, fertile en changements, en contacts en travaux et en sorties.

Après plus de trente années de dévouement, notre Lieutenant Jean PRUVOST a passé le commandement du Corps au Sous-Lieutenant Jean-Pierre CADART. L'Amicale a renouvelé son Bureau au sein duquel les jeunes sont maintenant majoritaires. Comme vous l'a dit le Chef, le local, dans la construction duquel nous nous sommes largement investis, sera bientôt terminé. Cette réalisation nous a permis en travaillant ensemble, dans la joie, de renforcer nos liens de camaraderie. Chacun d'entre nous remercie le Conseil Municipal et Monsieur le Maire de nous avoir donné les moyens matériels de mener à bien le chantier.

A cette époque troublée où nous voyons s'écrouler tous les grands principes et changer les valeurs traditionnelles, la création de notre local prouve que DONNER son temps, son courage, son savoir, reste bien une VALEUR inattaquable et place plus HAUT l'image de marque de notre Village.

Et c'est dans cet esprit, qu'avec tous les membres de l'Amicale, Pompiers en exercice, vétérans, sociétaires, nous souhaitons à tous les Mametziennes et Mametziens, une bonne et heureuse Année.

Soyez rassurés....Vos pompiers veillent....

Le Président

Gabriel MARTEL

"La Truite Mametzienne"

C'est au nom du Comité de la Truite Mametzienne, de l'amicale des pêcheurs de Mametz, de son Président, et en mon nom personnel, que nous souhaitons à toute la population les voeux les plus chers pour 1991.

Adressant aussi les plus grands remerciements à vous tous qui avez oeuvré pour que la pêche reste l'un des grands loisirs que chacun puisse en bénéficier tel est notre souhait.

Bonne Année

René MASCLET

Affaires sociales

La formation

Que se passe-t-il du côté de la formation ?

*Sept Tucistes ont été repris en contrat Emploi Solidarité (C.E.S.)
à ce jour 6 sont encore employés :*

*trois aux Ecoles de Mametz, Marthes et Crecques
un à la Cantine et à l'entretien de l'Ecole de MAMETZ
un en Mairie
et un avec les cantonniers.*

*Tous les bénéficiaires du R.M.I. ont été reçus au C.C.A.S.
afin de définir avec eux l'insertion professionnelle et sociale
correspondant le mieux à leurs possibilités et à leurs désirs.*

INFO JEUNES ... INFO JEUNES ... INFO JEUNES ...

Tu viens de quitter le Collège ou le lycée

- SANS PROJET D'AVENIR

± SANS DIPLOME (CAP) (BEP).

NOUS TE PROPOSONS LE "D.I.J.E.N."

POUR EN SAVOIR PLUS

ADRESSE TOI AU POINT ACCUEIL DE LA MISSION LOCALE

AU SIVOM DE THEROUANNE (TEL : 21.95.52.87)



**La Mission Locale de l'Arrondissement
de Saint-Omer,
c'est l'accueil des jeunes
— garçons et filles — de 16 à 25 ans**

rue Albert-Camus,
Hôtel du District
de la Région de Saint-Omer
62219 LONGUENESSE
☎ 21.93.99.00

ACCUEILLIR... INFORMER... ORIENTER... ACCUEILLIR...

- ***Vous avez entre 16 et 25 ans.***
- ***Vous recherchez une qualification professionnelle.***
- ***Vous recherchez une solution permettant de vous insérer dans le monde du travail, d'avoir une expérience professionnelle :***

Le savoir-faire de la Mission Locale :

ACCUEILLIR

L'accueil des jeunes en recherche de formation, d'information et d'orientation sur les « points accueil » des communes de : Aire-sur-la-Lys, Ardres, Audruicq, Fauquembergues, Longuenesse (siège), Lumbres, Oye-Plage, Théroüanne.

INFORMER

Un centre de ressources documentaires pour les mesures d'insertion au travers de qualification professionnelle.

Des propositions en matière de logement, de santé ou de loisirs.

ORIENTER

Le suivi du parcours d'insertions des jeunes après un premier contact assuré par les soins d'une « personne-relais » mise à disposition par les structures inter-communales supports.

Rencontrer tout intervenant auprès des jeunes visant ainsi à faciliter son insertion sociale et professionnelle.

Construire avec le jeune son projet personnalisé d'insertion.

Pour toute information complémentaire,
s'adresser à **M. BOURDON** Service Social en mairie d'*aire-sur-la-lys* , Tél. 21.39.07.22

AFFAIRES SOCIALES

DE L'ARGENT POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT

DEJA 760 MILLIONS DE CENTIMES D'AIDES FINANCIÈRES NON REMBOURSABLES
OCTROYÉES A 416 PROPRIÉTAIRES, POUR 2 MILLIARDS 800 MILLIONS DE
CENTIMES DE TRAVAUX, DANS L'O.P.A.H. DE LA MORINIE-LYS.

POURQUOI PAS VOUS ?

Dans moins de 5 mois prendra fin l'Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat, et cesseront d'exister la plupart des
Primes et Subventions non remboursables actuellement disponibles.

RENSEIGNEZ-VOUS VITE AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD !

Contactez dès à présent Monsieur Anscutter de l'A.R.I.M.
chargé par vos Elus de vous informer GRATUITEMENT, en le rencontrant
à la Mairie de votre choix (voir calendrier de permanences), ou en
l'appelant directement à :

L'A.R.I.M. REGION NORD - PAS-DE-CALAIS
24 Place du Maréchal Leclerc
59800 LILLE - Tél : 20.09.17.00

Même si vous n'envisagez de faire des travaux qu'en 1992,
déposez votre dossier de demande d'aides AVANT LE 31 MAI 1991. Vous
aurez ensuite deux ans pour réaliser et justifier vos travaux.

Cette opération pour l'amélioration des logements est déjà
un grand succès. Des aides financières importantes vous attendent.

ALORS N'HESITEZ PLUS !

2 CONSEILS IMPORTANTS

- Il faut TOUJOURS demander et obtenir l'accord des aides AVANT de commencer les travaux.
- Pour les PROPRIETAIRES OCCUPANTS, munissez-vous de votre avis d'imposition (ou de non-imposition) sur le revenu de 1989, lors de votre visite à la permanence.

PROCHAINES PERMANENCES D'INFORMATION

(chaque permanence est ouverte aux habitants de toutes les communes)

D A T E S	de 9 h 30 à 10 h 30	de 11 h 00 à 12 h 00	de 14 h 00 à 15 h 00	de 15 h 30 à 16 h 30
Mardi 15 JANVIER 91	ECQUES	REBECQUES	ESTREE BLANCHE	LINGHEM
Mardi 29 JANVIER 91	MAMETZ	HEURINGHEM	HAM EN ARTOIS	QUERNES
Mardi 12 FEVRIER 91	HERBELLES	CLARQUES	BOURECQ	MAZINGHEM
Mardi 26 FEVRIER 91	AUCHY AU BOIS	WESTREHEM	WITTERNESSE	ROMBLY
Mardi 12 MARS 91	BLESSY	LIETTRES	THEROUANNE	ENGUINEGATTE
Mardi 26 MARS 91	WARDRECQUES	ECQUES	MAES	ECQUEDECQUES
Mardi 9 AVRIL 91	LIERES	LESPESES	MAMETZ	INGHEM
Mardi 23 AVRIL 91	QUERNES	ESTREE BLANCHE	NORRENT FONTES	ST HILAIRE COTTES
Mardi 7 MAI 91	ECQUES	HEURINGHEM	BOURECQ	HAM EN ARTOIS
Mardi 21 MAI 91	THEROUANNE	ENQUIN LES MINES	LIETTRES	AUCHY AU BOIS
Mardi 28 MAI 91	ECQUEDECQUES	FERFAY	MAMETZ	BLESSY

Calendrier des Fêtes 1991

JANVIER

- Samedi 12* Concours de Cartes
Ecole de MAMETZ - Salle des Fêtes
- Samedi 19* Match Championnat Ping Pong
Salle des Fêtes
- Samedi 26* Concours de Cartes Sté de
Chasse de Mametz
Salle des Fêtes

FÉVRIER

- Samedi 02* Couscous des Pompiers
Salle de Rebecques
- Samedi 02* Match Championnat Ping Pong
Salle des Fêtes
- Dimanche 03* Assemblée Générale des
A.C.C.A.T.M. 11 H 30
Salle de réunion
- Dimanche 03* Concours de Cartes
Club du 3ème Age
Salle des Fêtes
- Samedi 09* Concours de Cartes
Salle Charlet
- Dimanche 10* Concours de Cartes
à l'Ecole de Marthes
- Samedi 23* Défilé Costumé
Carnaval Ecole de Crecques

MARS

- Samedi 09* Repas dansant A.C.C.A.T.M.
Mametz-Rebecques Salle de
Rebecques

Samedi 23 Bal E.S.M.R.
Salle de Rebecques

Samedi 30 Match Championnat Ping
Pong Salle des Fêtes

Samedi 30 Ouverture Pêche en
Rivière



AVRIL

Samedi 20 Bal des Pompiers
Salle Charlet

Dimanche 21 Exposition Bibliothèque
Salle des Fêtes

Dimanche 21 LOTO Salle Charlet

Dimanche 28 Ouverture de la Pêche
en Etang

MAI

Dimanche 01 Diplômes du Travail
Mairie de Mametz

Mercrèdi 08 Célébration de l'Amistice
à MARTHES

Jeudi 09 Geai de MARTHES

Dimanche 19 Geai de CRECQUES

Lundi 20 Concours de Tir CRECQUES

Dimanche 26 Fêtes des Ecoles
à CRECQUES

JUIN

- Dimanche 02* **INTER-VILLAGES**
Terrain de Foot - CRECQUES
- Samedi 08* **Bal de la Pêche**
Sous Châpiteau à CRECQUES
- Dimanche 09* **Fête Nationale de la Pêche**
CRECQUES
- Samedi 15* **Fêtes des Ecoles de**
MAMETZ
- Dimanche 16* **Fêtes des Ecoles de**
MARTHES
- Dimanche 23* **Concours de Pêche**

JUILLET

- Samedi 06* **Concours de Pétanque**
Bal de Kermesse
- Dimanche 7* **KERMESSE Association des Fêtes**
Concours de Danse Jeux Flamands
Tiercé à cochons ... Etc.
- Dimanche 14* **Concours de Tir Sociétés**
de Crecques et Mametz
Bal Populaire Gratuit
& Feu d'Artifice à MAMETZ



- Samedi 27* **Bal sous Châpiteau CRECQUES**
- Dimanche 28* **Fête du Foot-Ball CRECQUES**

AOUT

- Judi 15* **Ball-Trap - A.C. du Front**
- Samedi 17* **Bal E.S.M.R.**
Salle de Rebecques

- Dimanche 18)* **Tournoi de Football**
Dimanche 25) **Crecques**

SEPTEMBRE

- Dimanche 01* **DUCASSE de Marthes**
Concours de Tir et concours
de Cartes Permanent de la
Sté des Carabiniers de Marthes
- Samedi 07* **Ouverture de la pêche**
au Brochet à l'Etang
- Samedi 07* **Couscous Salle Charlet**
- Dimanche 8* **DUCASSE MAMETZ**
Ball-Trap Sté de Chasse
de Mametz.
- Samedi 14* **DUCASSE de Crecques**
Bal sous Châpiteau
- Dimanche 15* **Apéritif LOTO**
- Lundi 16* **Jeux de Cartes**



OCTOBRE

- Dimanche 13* **BANQUET DES ANCIENS**
OFFERT PAR L'ASSOCIATION
DES FETES DE BIENFAISANCE
DE MAMETZ

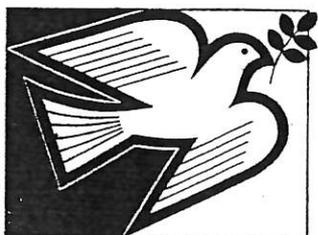


- Dimanche 20* **Concours de Cartes**
ACPG CATM Salle des Fêtes
- Samedi 26* **Banquet Inter Sociétés**
"Traite Mametzienne et Anciens
Combattants du Front"
Salle de Rebecques

NOVEMBRE

Samedi 02 *Assemblée Générale
de la Sté de Tir de Crecques*

Lundi 11 **ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE
DE 1918. à MARTRES**



*Remise de Médailles
Banquet Salle des Fêtes*

Samedi 16 *Concours de Cartes
Ecole de Crecques*

DÉCEMBRE

Dimanche 1 *Célébration Sainte Barbe
Banquet des Sapeurs-Pompiers
Salle des Fêtes Mametz*

Samedi 7 *Bal E.S.M.R.
Salle de Rebecques*

Mardi 17 *Arbre de Noël des Ecoles
de la Commune
Salle des Fêtes*



Samedi 21 *Concours de Cartes E.S.M.R.
Salle des Fêtes*

Dimanche 22 *Arbre de Noël E.S.M.R.
Salle des Fêtes*

LES JOIES..... LES PEINES

DE L'ANNEE 1990

BIENVENUE à CEUX et CELLES QUI VIENNENT EGAYER LES FOYERS.....

ALLOUCHERY	Clément	le 09 juillet	, 2 chemin de monbus
ANDOUCHE	Emélie	le 24 novembre	, 39 Rue de choquart
BAROUX	Loïc	le 05 décembre	, 47 Rue de choquart
BOUTOILLE	Adeline	le 11 février	, 15 Rue Saint-Honoré
DARCHICOURT	Audrey	le 25 novembre	, 6 Rue d'Enguinegatte
DEVASSINE	Hélène	le 17 mars	, 1 Rue des Champs Lambert
FLOUR	Pauline	le 26 septembre	, 2 Bis Rue de la place
GODART	Kévin	le 07 mars	, 2 Rue du moulin
GOURNAY	Martin	le 09 novembre	, 43 Bis, Grand Rue
GUILLOIS	Linda	le 03 septembre	, 02 Chemin de la Lys
JGUAULT	Julie	le 23 décembre	, 50 Rue de choquart
LESECQ	Eglantine	le 25 septembre	, 38 Rue de choquart
PENNE	Sandrine	le 11 avril	, 09 Rue du Stade
POUCHAIN	Pauline	le 16 décembre	, 236 Grand Rue
RANCON	Kévin	le 08 août	, 09 chemin des Ruelles

FELICITATIONS.....VOEUX DE BONHEUR.... aux Jeunes époux

BAFOUX	Francis	et	CLIN	Sabine	, le 10 mai
BERTHELEMY	Olivier	et	GEERTS	Sonia	, le 28 mai
BLONDEL	Eric	et	LEQUIEN	Catherine	, le 22 juillet
BONNEL	Michel	et	DEMOL	Eugénie	, le 21 avril
CASTEL	Philippe	et	POISSONNIER	Laurence	, le 22 juin
CLOET	Yvon	et	VETU	Jocëlle	, le 12 mai
COCHON	Didier	et	VETU	Nathalie	, le 12 mai
DELATTRE	Jean-Charles	et	LEROY	Valérie	, le 25 août
DUPLOUY	Laurent	et	HUTIN	Foscale	, le 11 août
FLASQUE	Christophe	et	FRUVOST	Martine	, le 21 avril
GCZET	Pascal	et	THELLIER	Sylvie	, le 09 juin
GOZET	Patrick	et	DARQUE	Chantal	, le 20 octobre
JAECK	Philippe	et	BLONDEL	Sylvie	, le 19 mai
JOUAULT	Jean-Pierre	et	FOUBE	Isabelle	, le 18 août
LARIDAN	Alain	et	JOSE	Corinne	, le 24 mars
LEMAITRE	Sébastien	et	TIRLOIR	Delphine	, le 30 juin
POURCHEL	Jean-Marc	et	GFISLIN	Françoise	, le 16 juin
FRUVOST	Jean-Louis	et	CAILLAU	Danièle	, le 24 août
FRUVOST	Philippe	et	DELOBEL	Carine	, le 25 août
VANDENBOESSCHE	David	et	DUCROCQ	Anne	, le 28 juillet

AUX FAMILLES EPROUVEES , L'ASSURANCE DE NOTRE SYMPATHIE.

BAUFAIN Céliniè veuve VANBREMEERSCH, le 03 mai à Helfaut
BOULANGER Jules , le 21 août à Saint-Omer
CARON Fernand , le 08 juin à Mometz
DELRUE Nestor , le 02 août à Mometz
DEMARTE Jeanne veuve LAURENT , le 27 avril à Mometz
DE SAINT LAURENT Cécile veuve DEHURTEVENT, le 12 septembre à Mometz
GASPART Richard , le 29 janvier à Lille
GORFET Jeanne épouse PENNE , le 28 avril à Lille
LABITTE Augustin , le 07 mai à Aire/la ly.
POIRET Raymond , le 09 juillet à Helfaut
SURY Marie-Louise , le 22 juillet à Mometz

DÉPARTEMENT
DU
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

COMMUNE DE
MAMETZ

Registre des Actes de l'Etat Civil
pour l'AN 1990

DANS L'ETAT-CIVIL "1891...1791"

ILS AVAIENT VU LE JOUR EN 1891:

BILLET Joseph le 13.9.	DELRUE Henri le 03.03	JOLY Théophile le 23.05
BOURDREL Juliette le 17.10	DELVART Gaston le 04.01	LABITTE Julia le 21.08
BOURDREL Marie le 19.à'	DELVART Marie le 16.01	LEMAITRE Edouard le 08.07
BOURDREL Moïse le 17.12	DENIS Julien le 21.12	LEMAITRE Fleuria le 02.06
BOUTON Blanche le 19:10	DUCHATEAU Lucien le 17.10	LEMAITRE Gaston le 22.04
CHOQUET Hector le 26.05	DUMONT Georgette le 15.05	PIQUET Lucienne le 07.02
DANNEL Justin le 12.09	FLAMENT Léa le 04.12	PLANCHEZ Louise le 10.09
DEBUIRE Henri le 21.04	FONTAINE Jules le 08.06	PRINS Ernest le 06.12
DEFRANCE Georgette le 24.05	FONTAINE Marie le 08.06	PRUVOST Auguste le 27.07
DELAIRE Albert le 08.12	FOULON Eugène le 29.11	PRUVOST François le 17.02
DELATTRE Irma le 17.11	GOZET Jules le 27.02	RAOULT Henri le 28.05
DELMAIRE Eugénia le 13.10	HANNOTEL Palmyre le 14.01	ROCHE Reine le 11.01
DELPLACE Aimé le 11.09	HERBERT Charles le 23.05	TROLAIS Aimé le 18.01

ILS AVAIENT DECIDE DE CHEMINER ENSEMBLE....jusqu'à ce que la mort les sépare..

Ernest BOURDREL et Rosalie CARON le 04.11.1891
François CADART et Hermence GOZET le 07.09.1891
Alexandre DELRUE et Florine LECIGNE le 21.01.1891
Jules GOZET et Alphonsine DEMOL le 01.04.1891
Emile JOLY et Céline ROBILLIART le 30.12.1891
Charles LEMAITRE et Elise BECART le 04.02.1891

ET VOILA CENT ANS que leurs ombres hantent nos cimetières

BONVALET Eugène le 27.04 (30 ans)	FONTAINE Jules le 22.06 (16 jours)
BOULIN Adélaïde le 21.04 (32 ans)	GOZET Marie le 01.01 (30 ans)
BOURDREL Moïse le 22.12 (4 jours)	HERSEST Isabelle le 03.10 (75 ans)
CAZIN Louis le 12.01 (68 ans $\frac{1}{2}$)	LABITTE Léocadie le 17.02 (50 ans)
CHANEVAT Pierre le 26.03 (6 semaines)	LASSET Julie le 24.07 (23 ans)
DEBUIRE Henri le 24.04 (3 jours)	PLANCHEZ Louise le 21.09 (11 jours)
DELPLACE Clémence le 11.03 (42 ans $\frac{1}{2}$)	POTIEZ Victoire le 01.09 (73 ans)
DELRUE Marie le 11.05 (91 ans)	RAOULT Augustin le 28.08 (81 ans)
DENIS Alexandre le 15.10 (77ans)	ROBILLARD Honorine le 09.02 (86 ans)
DENIS Augustin le 27.03 (68 ans)	SCAT Alphonsine le 03.07 (9ans)
DENIS Emile le 24.12 (30 ans)	TABART Adolphe le 17.11 (60 ans)
DUBOIS Alexandre le 26.03 (85 ans)	TABART Pierre le 14.09 (33 ans)
	VINCENT Adeline le 25.07 (58 ans)

Petite statistique: 50% des décédés ont moins de 33 ans....



EN FOUINANT (comme d'habitude) DANS LES REGISTRES DE 1791

NAISSANCES à MAMETZ

BRIFFAUT Marie Séraphine le 15.12 (de Pierre BRIFFAUT et Marie Louise GOURDAIN)
CANLERS Augustin le 26.10 (de Charles CANLERS et Marie Anne CEUGNIET)
DELAEN Pascal le 24.4 (de Antoine DELAEN et Marie Anne DEMARTHE)
DELAIRE François le 13.5 (de Marie Josèphe DELAIRE)
DEMARTHES Marie Anne le 18.3 (de Jean Baptiste DEMARTHES et Marie Louise CARON)
DENIS Valentin le 13.9 (de Jean-François DENIS et Jeanne GOZET)
LASSET Augustin le 20.8 (de Augustin LASSET et Jeanne ODENART)
LECIGNE Jean Baptiste le 30.8 (de Catherine LECIGNE)
LEMAIRE Louis le 04.07 (de Jean LEMAIRE et Marie Thérèse LECIGNE)
MANTEL Alexandre le 15.2 (de Jean-François MANTEL et Marie Anne CADART)
NICOLE Marie Josèphe le 18.3 (de François NICOLE et Marie SEGAL)
SIX Joachin le 05.08 (de Guillaume SIX et Marie Rosalie FOUBERT)

à CRECQUES

DELEBARRE Florentine le 17.10 (de Jean Joseph DELEBARRE et Florentine CARRE)
LEGRAND Marie Rosalie le 15.5 (de Augustin LEGRAND et Marie Philippine LEMETTRE)
LEMAITRE Aimable le 04.12 (de Augustin LEMAITRE et Marie MASSET)

à MARTHES

BLONDEL Omer le 16.5 (de Louis BLONDEL et Marie CORDIER)
MASSET Augustine le 10.05 (de Louis MASSET et Marie Catherine LEFEBVRE)

MARIAGES à MAMETZ

BRIFFAUT Pierre Joseph et GOURDAIN Marie Louise le 22.02
DELAEN Pierre Joseph et GOZET Pélagie le 30.08

à CRECQUES

LEGRAND Augustin (domestique de charrue chez Pierre Antoine FOULON meunier à Creques
et LEMATTRE Marie Philippine le 06.06
PETTE Albert (couvreur, natif de Saint Martin à ATHE en Hainaut Autrichien)
et Marie Froisine REVEILLON le 12.07

DANS LES REGISTRES DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Peu de chose qui vienne relever la monotonie d'une année sans histoire....
On retrouve les habituels comptes-rendus de budgets, de prestations agricoles et
les listes d'indigents secourus par le Bureau de Bienfaisance ainsi que les avis
émis pour les exemptions de service militaire.

A CRECQUES, le 01.10.1891, Installation de M. DAMERMANT comme Instituteur Public
par le Maire, Amédée ROLIN. M. DAMERMANT vient de CLERQUES où il exerçait la même
profession.

MAMETZ AU TEMPS DE GRAND-PAPA

J'aime parcourir les rues de notre Village et constater avec quel air guilleret il se prépare à aborder le troisième millénaire. Au fil des ans, les chemins s'aménagent, les constructions neuves les jalonnent, presque toujours avec bonheur, les immeubles anciens se rénovent, les bâtiments publics innovent ou se rafraîchissent. Encore trop timidement à mon gré, des ceintures vertes et fleuries s'entrelacent au long des clôtures... et tout cela fait un Village que l'on trouve beau, parce qu'on l'aime, parce qu'il est notre Village et parce que les lunettes de l'amour sont curieusement teintées de rose. Et on se dit que tous les efforts réalisés pour embellir et améliorer le cadre de notre vie, vont dans le bon sens et que personne en cette matière n'a le droit de baisser les bras.

Pourtant, sans doute parce que, l'âge venant, tout homme se prend un jour à jeter un coup d'oeil sur les temps écoulés et sur d'anciennes images qui dorment dans sa tête comme de vieilles photographies pâlissent au fond d'un coffret, j'ai voulu essayer, pour vous, gens de Mametz, de ressusciter le visage de notre cité, tel que les plus anciens se le rappellent. Je me suis attachée, en un premier temps, à retrouver les nombreux commerces, artisanats, petits métiers, qui émaillaient nos rues et que les impératifs de la vie moderne ont fait disparaître les uns après les autres.

Si vous voulez bien me suivre, nous allons parcourir ensemble les rues de Mametz-Centre. (Marthes et Crecques auront leur tour l'an prochain). Je sais qu'au cours de notre promenade, des souvenirs vont resurgir dans vos mémoires, vous les Aînés... Je sais, qu'ici et là, vous aurez quelque chose à modifier ou à ajouter... Alors, n'hésitez pas à le signaler: ce serait vraiment formidable que ce timide essai devienne un travail collectif, fruit de notre mémoire à tous. Alors, à vous de jouer... faites-moi signe....

Et voici... nous arrivons d'Aire.. Passé le Chemin de la Fosse, nous avons salué le Calvaire érigé après la Grande Guerre. Sur notre droite, au N° 10, dans le fond de la cour, voici la première échoppe de cordonnier (la liste en sera presque aussi longue que celle des cabaretiers). Au N° 16, arrêtons-nous le temps de faire une petite causette avec Pierre CAMPAGNE, horloger-bijoutier, passionné de T.S.F. et de toutes les techniques nouvelles. A la porte suivante, à l'enseigne " Au Vert Feuillage", la patronne accueillait les clients du café pendant que le patron, Oscar BECART s'activait à la forge ou à son atelier de tonnellerie. Las.. les alés de la guerre de 1914 entraînèrent Mme Bécart au Portugal à la suite d'un beau soldat et son époux transporta ses pénates Rue du Château où nous le retrouverons. La succession fut assurée par M. et Mme Louis DEBUIRE.. Si le souvenir de Louis, de ses ruches et de ses abeilles n'est pas bien éloigné, il nous faut remonter plus loin dans le temps pour le revoir dans la forge. Et aussi pour que les anciens se remettent à danser valse, polka, mazurka et quadrilles au son du piano mécanique surnommé joyeusement "L'TARGNOLE" qui, moyennant deux sous dans son bastringue, crachait inlassablement les airs immortels qui permettaient ces joyeux ébats.

Plus tard, le Bal MACHU, en temps de fête, devait s'installer dans le jardin. Presque en face, Emile BAROUX et son fils René, édifièrent leur atelier de menuiserie. Vers 1938, au N° 25, Louis BLONDEL et son épouse Flore, ouvrirent un café qui fut remplacé, lors de la vente de l'immeuble, par un commerce de charcuterie exploité par M. et Mme NEDONCELLE. A côté, au N° 25, la grande maison érigée par M. SMITH, un homme d'affaires parisien qui avait épousé la fille du meunier, connut les fastes d'une maison bourgeoise, mais les vicissitudes de la guerre de 1939 en firent ce que j'oserais appeler la caverne d'Ali-Baba. M. BECQUART, propriétaire de la maison et commerçant avisé en fit un pôle d'attraction en ces temps de disette....Qui ne se souvient des chaussures à semelles de bois et des tissus gratouilleux que l'on pouvait s'y procurer sans trop de tickets?. N'allons pas plus loin et traversons la route pour parcourir le Chemin de la Fontaine dans lequel Léon DUCROCQ avait son atelier de tonnellerie. Dans une petite maison mourut celle que tout le monde connaissait sous le nom de "Man Titine". Celle-ci était la "femme forte" du village et, à ce titre, présidait à tous les accouchements. La relève fut prise par Marie DEMARTHE puis par Julia LABITTE, mais, avec l'accroissement du nombre des médecins, leur tâche se trouva réduite aux langes et aux lessives.

Revenons Grand'Rue et, au N° 32, saluons Aimé LECIGNE qui, bien avant J.P. DELATTRE s'active autour de cycles en tous genres: vélos, bien sûr...mobylettes (c'est pas fameux), cyclos Peugeot (ça, c'est extra..) Tout à côté, il ne reste, au N° 34, que l'emplacement du quillier avec la large pierre où l'on posait les quilles, pour rappeler le souvenir d'un café à l'enseigne "LES ENFANTS DE LA JOIE". Curieuse enseigne en vérité: MarieCHERMEUX, veuve à 32 ans, vit mourir successivement ses 5 fils. A la mort des deux aînés (27 et 29 ans), elle ferma l'atelier de tonnellerie de son mari, repris par ses fils et continua d'exploiter son café et une épicerie. Femme courageuse, au verbe direct et à la personnalité bien affirmée, laissez-moi la saluer...c'était ma grand'-mère...A sa mort, sa fille et son gendre continuèrent le "cabaret" auquel s'adjoignit une Agence Générale d'Assurances, puis plus tard, le débit de tabac et la Recette Buraliste. Le jeu de quilles, trop dangereux pour les vélos et les premières automobiles fut remplacé par un jeu de javelots.. qui concurrençait le jeu de fléchettes que l'on pratiquait en face, au N° 31 chez Marie RAOULT, dite Mimire. On m'a raconté que Mimire mangeait ses haricots tâchés afin de pouvoir vendre tous les blancs...C'est-y vrai?...C'est-y pas vrai?... Sur le même côté, au N° 35, Jules BOULIN fut longtemps garde-champêtre et cordonnier. Au N° 37, encore un cabaret tenu par Jules MASSET qui, d'autre part exerçait le métier de couvreur. Un peu plus loin, au N° 43, les deux Clotilde (PRUVOST), mère et fille, bonnes couturières et raccommodeuses, faisaient le bonheur des Dames. Au 45, M. DROUVIN qui fut quelque temps Maire, exploitait un commerce de Vins et Spiritueux (suivant l'expression consacrée). Lui succéda M. Michel DEQUIEDT avant que N. QUESTE n'y installe un commerce de charbons. Et, à la porte suivante, Noël HAUWEL fut tailleur d'habits pendant que son épouse, Marie MASSET vendait casserole et vaisselle, épicerie. Quand ils cédèrent, ils furent remplacés un moment par M. et

Mme GOZET DELAIRE. Redevenu un moment maison particulière, l'immeuble revint à sa première fonction: Marie-Hélène et Michel LEMAITRE s'y installèrent avec, au début un commerce d'électro-ménager qui devint ensuite débit de tabac-journaux-cadeaux, tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Il nous faut faire une petite marche arrière et revenir sur le côté droit, après le N° 38. L'immeuble a été rasé. Il a pourtant (aussi) abrité un cabaret et, il n'y a pas si longtemps, un cordonnier, Gaston BLONDEL. Au N° 48, Emile et Juliette GOZET firent construire et traversèrent la rue avec leur fond de commerce de café. Leurs enfants, M. et Mme GOZET CADART créèrent une épicerie-charcuterie dont le souvenir est encore bien présent. Au N° 50, un café fut ouvert un temps par Paul BENCTEUX qui était un ardent coqueleux. Le café Sabine, créé par Germaine ARFIB est relativement récent, l'immeuble d'origine étant un bâtiment de ferme.

Traversons la route et continuons vers Crecques. La maison qui fait l'angle, aujourd'hui fermée a une longue histoire de cabaret: Avant la guerre 14-18 elle était tenue par M. et Mme BOURDREL VENEM. C'était, paraît-il, l'étape des contrebandiers qui y trouvaient des écuries pour leurs chevaux, avant de gagner la frontière belge par le chemin des ruelles, le chemin des Blâtières et le Pont-à-Ham. Plus tard, les patrons en furent M. et Mme DEPAEUW, M; et Mme Jules BOURDREL, puis M. et Mme SIX DEFONTAINE. Continuons sur le côté droit (traverser est imprudent). Le café CHARLET a succédé au Café Léon (GOZET GILLIOCQ). Le patron y exerçait ses talents de coiffeur pour hommes. Il s'est agrandi récemment sur l'emplacement de la maison d'Alphonse CANLER qui aurait, à ses moments perdus, fait le commerce fructueux des peaux de lapins. Tout à côté, le garage DUCROCQ garde encore le souvenir de son fondateur, Julien HERLEN dont la faconde et les bonnes blagues étaient connues loin à la ronde. Le N° 68, où s'ouvrit la première école, abrita le Bureau de Poste jusqu'à ces dernières années. Au 72, Louis DENIS avait aussi un cabaret, ainsi d'ailleurs qu'Octave DELMAIRE au 74. La Poste et la Mairie devaient être des pôles attractifs.

Là s'arrêtait le côté droit construit. Il nous faut aller reprendre le côté gauche au N°89 et revenir sur nos pas. Au 89, Abel DELMAIRE fut Agent d'Assurances et marchand d'engrais dans cette vieille maison où avait habité M. MAGNIER le "moutonnier". Tout proche, s'ouvrit avant 1939 un magasin de matériaux de construction créé par M. et Mme TENEUR PRINS. Au n° 75, la famille DECOURCELLE exploita longtemps une aviculture modèle. Bien longtemps auparavant, il y aurait eu des occupantes de la maison, peut-être arrivées avec les réfugiés de la guerre 14 qui tricotaient des bas et des chaussettes avec, luxe inouï, une machine à faire des bas. A côté, l'ancienne maison Prins, inoccupée, abrita un temps, la famille de M. Fernand LEGRAIN qui, en plus de son métier de marchand de cochons, était (j'allais dire: comme tout le monde), cabaretier. Le N° 71 accueillit, vers les années 20, le Bureau de Poste nouvellement créé, sur lequel devait régner M. DELAHAYE. Au N° 65, Maurice PRUVOST fut longtemps le maçon secourable et toujours prêt à se mettre en quatre. Tandis que le 53 voyait s'ouvrir un cabaret quand F. LEGRAIN y

aménagea ainsi d'ailleurs que le 55 qui accueillait M. et Mme DEPAEUW GOZET tandis qu'au 57, Mme DELVART aidait son père, M. BOULIN à gérer l'épicerie. Et nous voici revenus au carrefour et à l'emplacement de l'ancienne Brasserie. Aux jours de fabrication de la bière, s'en élevaient des senteurs puissantes et parfumées et chacun s'en venait, son petit pot à la main, chercher le "Gé" ou levure qui allait servir à pétrir le pain de la semaine. Brasserie exploitée à l'origine par M. Amédée ROLLIN, puis par M. WAGUET et ses descendants, la famille CARLIER et la famille QUETU. Dans notre souvenir reste la vision du "triqueballe" sur lequel les ouvriers de la brasserie chargeaient les fûts de bière. Tonneaux déchargés ensuite dans chaque cabaret grâce à un curieux instrument porté à l'épaule par deux ouvriers marchant l'un derrière l'autre, le fût pendouillant au bout de sa chaîne entre eux deux. Ceci représentait bien des "pintes" et bien des "chopes" à remplir avec des pots qu'on remontait de la cave dégoûlinants d'une mousse blonde et odorante!....Signe des temps, à la brasserie a succédé la Superette ...

Allons...partons dans la rue de la Gare. Au N° 2, Edouard BRUGE avait sa forge et son beau-frère, Pierre DELVART son cabaret. Tandis qu'au fond de la cour, Louis DEMOL et Charlotte LABITTE, exerçaient un métier dont j'avoue n'avoir jamais entendu parler. Ils étaient "Ragraffeurs" et cela consistait à agraffer littéralement, les pots de grès, saloirs, pots à crème, etc...qui présentaient une fêlure. Outre cette occupation peu commune aujourd'hui, ils élevaient une très nombreuse famille qui faisait l'objet d'une comptine typiquement Mametzienne:

- "A l'école qu'y dit Demol

Quand y est trop tard qu'y dit César

Sur tin banc qu'y dit Bertrand

Metst'cap'line qu'al dit Adeline

Mets t'capote qu'al dit Charlotte...." etc.....

Quelques décennies après, au 4, Claire FOUTON fut longtemps la coiffeuse de tous et au 6, Camille CAUDRON la couturière que l'on s'arrachait et où de nombreuses filles apprirent à coudre...et à bien coudre.. Au fond de la cour, M. BECART avait son atelier de menuiserie, au temps où, avant la famille Caudron, la famille Demarthe exploitait un café et plantait du "toubacque". Au N° 10, Louis DEBUIRE eut un temps sa forge, tandis qu'en face, au N° 3, une pièce donnant sur la rue était occupée par un ménage qui devait commercer fructueusement avec les soldats anglais et hindous de 14-18 en leur vendant des frites et des oeufs. Ce même ménage possédait un alambic duquel il tirait un alcool innommable que pourchassaient régulièrement les douaniers. Ces gens ingénieux ont quitté Mametz après la guerre pour exercer leur talent ailleurs. En face de la Gare, Germaine et Marcel DELMAIRE puis la famille DELAIRE, accueillirent les usagers à la "Buvette"

Revenons jusqu'à la Place et prenons la Rue du Moulin dans laquelle, au niveau du N° 3 Arthur GOZET fut maçon, avant que Jean BRULIN n'y soit détacheur-teinturier. En face, au N° 5, la famille TROLET puis Pierre DEFONTAINE furent eux aussi, cabaretiers, tandis que Zéphyr DEFONTAINE, avant son fils Jean

voyait defiler dans sa forge, les chevaux déchaussés de tout le Village. Jean, le règne du cheval terminé, devint, pendant de longues années, avant de céder à M; et Mme LEMAITRE DELVART, le spécialiste du chauffage, de l'électro-ménager, de la plomberie et de tant d'autres "services". A-t'il hérité du talent de "sourcier" de son père?... Tout à côté, Noël ARFIB fut charron et un peu plus loin, M. LEMPEREUR, cabaretier et Receveur Buraliste. Si nous descendons la "Cavée", au N° 12, la maison BENCTEUX abritait de multiples activités: Boulangerie, épicerie, charcuterie et surtout, café et dancing puisque, là aussi s'égosillait un piano mécanique pour le plus grand bonheur de la jeunesse ((Est-il vrai que, pour le plaisir d'une danse, il arrivait d'accrocher aux piquets des chevaux, la pauvre vache qu'on ramenait du marais?..)) Continuons..au N° 14, un cordonnier, juste avant le pont s'ouvrait le Café Vaillant et juste après ce Pont le Café DUPLOUY où habitait le garde-champêtre, Augustin. De l'autre côté de la rue, nous n'avons pas oublié le Moulin où après là famille DELALLEAU vécut longtemps la famille PENNEQUIN et d'où, au temps jadis, part aient les "chasse-manée".

On m'a dit, mais est-ce réel?..qu'un médecin aurait habité Chemin des Ruelles, dans la maison grand modèle construite par Ferréol CAMPAGNE. Et dans la ruelle qui conduit au N° 12 habitait Juliette RAMCOURT. On la trouvait, bon an am an, fêtes et Dimanches, assise derrière sa petite table, près du monument aux Morts proposant à ses chalands, mastelles, couques et papillottes...Ah, que de piécettes du précieux "dimanche" ont atterri là, dans son escarcelle....

N'oublions pas le contour de l'église où, au N° 7 Georges et André PRUVOST avaient leur entreprise de maçonnerie pendant qu'Yvonne, leur épouse et mère tenait café, tabac, épicerie. A côté Arthur FONTAINE ouvrit la boulangerie qu'exploitèrent ensuite M. Bomy et M. BRASSART. Avant eux, un cordonnier avait occupé les lieux, l'aïeul de Marceau HANNOTEL. Un cordonnier aussi en face, Emile DANNEL. Encore un cordonnier dans l'impasse, au N° 6, Augustin BAILLY et encore un cordonnier dans une maison détruite, en face de l'église, dans le jardin de M. LOYER. Là habitait la famille BERTIN, cabaretier, épicier et aussi cordonnier..là aussi une comptine a survécu:

- " Bartin, Bartinette
Mes bottines y sont-y faites
Non mon ami
N'seront faites que samedi

N'oublions pas, à l'emplacement de la salle des fêtes, la maison de Marie POUILLE qui, panier au bras, distribuait "Le TELEGRAMME" avant qu'un porteur à vélo ne vienne la remplacer. Un petit tour dans le bas, par la rue des carrières où les plantations de tabac laissaient peu de place aux commerçants. On n'y vit que peu de temps, rue du château, la forge de M. Oscar BECART. Par contre, les allées et venues des cressonniers ont mis, longtemps, une belle animation dans ce secteur verdoyant. Tout au long de notre promenade, nous aurons salué tous ceux qui font des brosses à domicile; c'est une très vieille activité typiquement Mamatzienne..

Après avoir jeté un coup d'oeil sur le parc du Château, livré maintenant aux joies du camping, saluons le souvenir de Jules et Paul DENIS, sans qui les toits de nos maisons auraient été souvent décoiffés...Il est curieux de constater, au passage que Mametz, si longtemps renommé pour le nombre et la qualité de ses "hommes de métier" soit devenu si pauvre en artisans du bâtiment....Là encore, signe des temps me direz-vous, les raisons sont multiples et diverses, sûrement...mais quel dommage !....

Quand nous serons revenus en face de la Boucherie-Charcuterie de M. AUXENFANTS, de création relativement récente, nous aurons fait, ensemble, un grand tour dans MAMETZ. Il y a pourtant une chose que nous n'avons pas entendue: C'est l'appel des commerçants ambulants qui signalaient leur passage afin que chacun vienne chercher selon ses besoins: le marchand de sable qui remplissait le "bassin" de sable à semer sur le parquet quand le carrelage était encore inconnu; Mme Cabaret, Caiffa, et d'autres encore, qui livraient l'épicerie et les "chucades" Rinqueriche (régλισse), chucandi (sucre candie) etc...Les colporteurs qui, ballots sur l'épaule, venaient tenter les sages ménagères avec des articles de Paris, et n'oublions pas le marchand de peaux de lapins pour lesquels ont gardait les dites peaux précieusement tendues sur des baguettes...et le marchand de journaux: champion cycliste le Dimanche qui, du haut de son vélo de course clamait "Le Télégramme...La Dépêche..."

Vous voyez qu'il y a beaucoup à dire et, sûrement beaucoup encore à ajouter...Paut-être qu'un jour ces radotages feront rire ou rêver nos enfants mais j'espère quand même vous avoir fait passer un moment sans ennui...et, comme je vous le proposais en commençant, maintenant, si vous le désirez, c'est à vous de jouer. Avec votre aide, il sera possible de compléter, voire de remanier ce travail. Ce qui importe, c'est d'apporter un petit plus à l'image de notre Village et, comme l'on dit en informatique, de "mettre en mémoire"...

Voici un début...à l'an prochain...si Dieu nous prête vie...

**et
demain!... ..**

Marie-Thérèse DELMAIRE



Eh oui...regarder en arrière n'empêche pas de penser à demain.

Le Conseil Municipal serait favorable à l'organisation de cours de couture, de cours de cuisine pour les adultes et d'un atelier de bricolage pour les enfants. Si cela vous intéresse, réunion à la Mairie le: *Mercredi 30 Janvier à 20 H*

Votre présence nous dira si, oui ou non, il est opportun de donner suite à ce qui n'est, pour le moment, qu'un projet, et dans quelles conditions cela pourrait être organisé.



CH' L' INTERMINT

Pauv' Lalie....On l'portot in terre...
Enn' belle couronne posée su l'bière
Avot écrit in lett's d'argint
Argrets Eternels.....

L'interr'mint
S'ach'minot vers ech cimintière
Din sin mouquoir, s'étrannant d'braire
Ch'pov' Arnest y faigeot pone à vir
Ch'cousin Tit Pierre, pur el sout'nir
Li donnot l'bras...

Suivant l'usache
Pad'vant ch'viux Bon Dieu dech'villache
Pur qu'ches porteux, à mitant qu'min
Euch'ent el temps d'raquer din lu mains
D's'arquanger...pis d'arprenne haleine
Tandis qué ch'clerc cantot s'n'antienne
El Procession faigeot station....

Mais tout d'in cop, v'la nous veuf qui s'arrête ed braire
Et on l'voyons tartous, l'air hagard, larme aux yux
Arvêter chel'mason derrière ech'viux Calvaire
Du qu'al reste chel riche femme qu'al a in si biau cul
" A quo qu't'es pinse...é qu'té n'y es pu
Ch'cousin Arnesse ?..." qui dit ch'tit Pierre
" Ej vas té l'dire....J'cros bin, min fiu
Qu'pur m'armarier cha f'rot m'n'affaire".....

**argrets
eternels!**

?



PERMANENCES

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE :

Une personne de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole d'Arras se tient à votre disposition en Mairie d'Aire-sur-la-Lys, le 4ème Jeudi de chaque mois de 9 heures 30 à 12 Heures. Et à la Mairie de Théroouanne le 2ème Mardi de chaque mois de 9 H 30 à 11 H 30.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

Une personne de la Caisse d'Allocations Familiales de Calais assure une permanence en Mairie d'Aire-sur-la-Lys, les 2ème et 4ème Vendredi de chaque mois de 9 heures à 11 heures 30.

*Caisse Provinciale de Sécurité Sociale (Calais)
Un agent d'accueil tient une permanence à la Mairie d'Arras chaque
Lundi de 9h30 à 16h15.*

COMMUNIQUE

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS :

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie munis :

- du livret de famille
- de la Carte Nationale d'Identité
- des carnets de vaccinations des enfants

afin d'effectuer leur changement de domicile.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES :

Il est rappelé qu'au terme de l'article L.9 du Code électoral. L'inscription sur les Listes Electorales est obligatoire.

Les Personnes remplissant les conditions pour être électeurs et qui ne seraient pas inscrites sur les listes électorales pour quelque cause que ce soit, ou qui ont changé de domicile ou de résidence, doivent demander leur inscription. Les Mametziens qui ont changé de domicile à l'intérieur de la commune sont priés de le signaler en Mairie.

Les demandes d'inscription seront recues dans les Mairies dès maintenant et jusqu'au 31 Décembre 1994. Les électeurs déjà inscrits sur les listes électorales n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile.

OUVERTURE DE LA MAIRIE :

TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE. (sauf SAMEDI et DIMANCHE)
de 10 H 30 à 12 H 00 et de 14 H à 18 H.

Le SAMEDI de 10 H 30 à 12 H (sauf pendant les congés)

PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le Maire assure une permanence, en Mairie, chaque Samedi de 9 Heures 30 à 11 Heures 30.

*En vous assurant de sa disponibilité.
et de son dévouement de tous les instants,
la Municipalité
vous présente ses vœux de Bonheur,
de Santé et de Prospérité pour 1991.*

